

Remoulins Mobilisation autour d'une enquête publique

Le collectif Liberté Gratuité Pont du Gard s'oppose au déclassement de la route qui passait sur l'aqueduc (Pont Pitot).

Près de 70 personnes se sont rassemblées hier matin en mairie de Remoulins à l'appel du collectif Liberté-Gratuité Pont du Gard, à l'ouverture de l'enquête publique concernant le déclassement de la RD 981 qui reliait autrefois Remoulins à Vers, par le Pont Pitot. Le Collectif qui revendique plus de 13 320 signatures sur sa pétition en ligne, et qui a déjà manifesté le 26 octobre (300 personnes au Pont du Gard) pour rappeler son opposition à l'instauration d'un tarif piéton par l'EPCC, s'oppose à ce déclassement, craignant à terme « une privatisation. La voie était désaffectée à la circulation, mais pas encore déclassée. Cette procédure vise à légaliser le péage piéton puisque tout péage est interdit sur le domaine public, en dehors des cas prévus par la loi comme les autoroutes », affirme Jean-Yves Gréhal, membre de Pont du Gard et Patrimoine, association qui a un contentieux en cours au tribunal administratif avec l'EPCC sur ce point.

« La simple contemplation de ce site doit être gratuite »

Jean-Yves Gréhal rappelle également la charte de 1997, « qui stipulait que l'accès au Pont devait être gratuit et libre pour tous. Pour notre part, nous n'avons jamais milité pour la gratuité totale du Site. Il est évident que les services (parking, musée...) doivent être payants. Nous ne faisons que militer pour un retour à la gratuité des piétons et nous ne voyons pas en quoi revenir à la situation initiale mettrait en péril



■ La pluie n'a pas découragé les opposants au tarif piéton.

les emplois ! La contemplation de ce site doit être gratuite, comme c'est possible à Chambord, Versailles... où un accès libre est possible dans les parcs ».

« Nous allons examiner très attentivement chaque point, notamment le fait que la voie sera déclassée du domaine public routier mais restera dans le domaine public départemental », explique Jean-Louis Mante pour l'association cycliste AF3V. « Les cyclistes acceptent, pour des raisons de sécurité, de mettre pied à terre, mais même cette solution n'est plus possible, il faut laisser les vélos dans des parcs à vélo », déplore Agnès Senicourt, présidente de l'association Voie Verte. « On nous rétorque

aussi protection du site. En quoi sommes-nous destructeurs du site ? Surtout quand on compare avec les milliers de personnes attirées par les concerts, ou les déflagrations des feux d'artifice ! », note encore le collectif qui reviendra le 8 décembre pour le dernier jour de l'enquête publique.

CATHERINE MILLE
cmille@midilibre.com

► **Dossier et registres** en mairie de Vers et de Remoulins jusqu'au 8 décembre. Le commissaire enquêteur tiendra une permanence en mairie de Vers mercredi 26 novembre de 9 h à midi et en mairie de Remoulins, lundi 8 décembre de 15 heures à 17 heures.